

J'ai aussi constaté qu'il sera possible de réduire de \$5,000 chacun les montants apparaissant au crédit 104 pour le paiement de bourses de recherches et de bourses d'études ainsi qu'au crédit 108 prévoyant les dépenses spéciales d'administration à l'OTAN.

Je recommande au présent Comité de réduire ainsi les crédits en cause. Lorsque j'ai eu à faire face au projet de réduire de \$5,000 les bourses d'études, j'en ai été effrayé, mais j'ai vu que ce montant avait au début, été porté au budget par l'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures à titre approximatif, et je me suis rendu compte que les frais de voyages, qui varient selon le statut matrimonial de la personne à qui est accordée la bourse d'études, ont été inférieurs à ce qu'on avait prévu.

Le crédit 108 relatif à l'aide administrative à l'OTAN comprend les traitements et indemnités des personnes prêtées à l'OTAN et ces montants ne sont pas remboursables par l'OTAN. Il a été établi que les personnes prêtées à l'organisme en question étaient des employés appartenant à une classe moins élevée qu'on ne l'avait prévu.

Merci, monsieur le président.

M. COLDWELL: Comme vous le savez, je m'intéresse beaucoup au projet SUNFED. Vous dites que les États-Unis ont fait une proposition se rapportant à l'aide technique.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Oui.

M. COLDWELL: En quoi consiste cette proposition? Pourriez-vous nous le dire brièvement? M. Léger a peut-être un exposé à ce sujet.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): J'ai ici le texte de la résolution. On pourrait le faire circuler. Il s'agit d'un programme élargi d'assistance technique.

M. COLDWELL: C'est bien ça.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): M. Keenleyside en est le directeur. Il s'agit d'augmenter notre aide financière destinée à certains genres de travaux qui ne sont pas actuellement entrepris sous le régime du programme. On devrait créer dans le cadre même du programme un fonds pour travaux spéciaux, qui permettrait d'accroître la portée du programme et d'accorder une aide systématique et soutenue à l'égard de certains domaines fondamentaux.

M. COLDWELL: Quelle serait l'importance de cette augmentation, combien de dollars représenterait-elle?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Je sais que le sous-secrétaire va me reprendre, mais il y a un montant qui me trotte dans la mémoire. Je crois qu'on a mentionné en Chambre la possibilité que les Américains augmentent finalement leur contribution de 30 millions à 100 millions de dollars.

M. COLDWELL: Les Américains prendraient cette initiative?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Oui.

M. COLDWELL: Quel serait le total du fonds nécessaire si le Canada contribuait proportionnellement à l'apport des États-Unis et d'autres pays? En avez-vous une idée?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): C'est une des questions à l'étude.

M. COLDWELL: L'apport serait-il d'environ 250 millions de dollars dans le cas du SUNFED?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question, mais nous allons nous enquérir à ce sujet.

M. COLDWELL: Ce fonds pourra-t-il servir à accroître les immobilisations tout comme il sert aux autres œuvres qu'accomplit présentement l'organisation d'aide technique?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Oui. Son œuvre essentielle consiste à former du personnel. C'est ce que nous désirerions.